

INONDATIONS DE 2018 - PPRI - RETOUR D'ENQUÊTE DE L'ETAT -

Réunion du 23 juin 2023

Le 23 juin 2023

"Ce matin, dans la salle du Conseil Municipal, je recevais à la demande des services de l'Etat, la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) pour le compte rendu d'enquête des aléas du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (P.P.R.I.) avec réévaluation de l'aléa inondation du PPRI Hers mort « amont », suite à l'inondation qu'a subi une partie de la commune de Gardouch le 16 juillet 2018.

Etaient également invités à ces conclusions, l'association « Aquaviva », le Syndicat Hers-Girou, les Voies Navigables de France, la communauté de communes [Terres du Lauragais](#), j'ai pu regretter l'absence de la Chambre d'Agriculture ...

Pour rappel le P.P.R.I de 2014, a été prescrit et élaboré par l'État en concertation avec la population et la commune.

Il ressort que les conclusions sont sans appel, les aléas du P.P.R.I de Gardouch sont au regard des informations de 2014, sous évalués. Il en va maintenant, aux services de l'Etat de faire des propositions afin de sécuriser les zones urbanisées en aléas faibles de toutes extensions en modifiant notamment leur réglementation et ce, en prévision à moyen terme, d'une modification par l'Etat du P.P.R.I du bassin de l'Hers.

Concernant l'ouvrage du pont Canal ou voûtes de Gardouch, je suis également intervenu pour rappeler que la Municipalité gardouchoise restera toujours aussi vigilante, quant à l'entretien et le curage obligatoire de cet ouvrage par Vnf son propriétaire, conformément à la décision de justice qui en découle et qui met les Voies navigables face à ses responsabilités. Suite à ces échanges, il a aussi été proposé de travailler avec les services de la Préfecture, d'Hers-Girou et VNF afin d'élaborer un plan non pas bi-annuel mais annuel d'entretien du Gardijol".

Le Maire, Olivier GUERRA

[Visualiser le fichier «50948_PRE_DDT31_Gardouch_Resultats_COPIIL_20230623.pdf» en ligne](#)